

Braives - Burdinne - Héron - Wanze

Le journal du Parc naturel

Semestriel 1/2 - 2018

+ AGENDA



Blaireau d'Europe - Agriculture et Biodiversité - Producteurs locaux - ...

Éditorial

En ce début d'année 2018, c'est avec beaucoup de plaisir que je vous présente le journal du Parc naturel qui, dans le souci d'améliorer notre communication, devient une publication semestrielle. Le prochain journal qui paraîtra en été sera une deuxième occasion de vous tenir au courant de l'actualité du Parc et de ses activités.

L'année 2017 du Parc naturel a été riche en nouveaux projets comme le démarrage du Groupe Action Nature (GAN), réunissant associations et citoyen(ne)s, autour de la conservation de la nature. Ce groupe de bénévoles permet de mener à bien de nombreuses actions pour la biodiversité comme des gestions de sites naturels, des inventaires... 2017 a vu le lancement du réseau des Éco-Jardins du Parc naturel, «Les Apis jardins». Le réseau compte déjà une cinquantaine de membres. Plus loin dans les pages de ce journal, nous vous parlons de ces deux projets et j'espère que vous aurez l'envie d'y adhérer.

Le monde agricole tient une place importante sur le territoire et nous sommes heureux d'avoir pu démarrer le projet «Agriculture et Biodiversité» dans le cadre du GAL Burdinale-Mehaigne. Le chargé de mission engagé sur ce projet travaille en collaboration avec de nombreux partenaires et les premiers aménagements favorables aux oiseaux des champs ont pu être mis en place grâce à l'implication des agriculteurs.

Durant cette année 2018, d'autres projets vont venir se greffer sur ceux-ci. Par exemple, le projet pilote «Natur'accessible», porté par la Fédération des Parcs naturels de Wallonie et subsidié par le Ministre René Collin, prévoit l'aménagement d'un circuit de découverte de la nature qui soit accessible aux personnes en situation de handicap et/ou mobilité réduite.

Comme vous pourrez le constater plus loin, les missions du Parc naturel sont très variées. Les inventaires et études que nous réalisons ainsi que les recommandations et conseils que nous donnons font du Parc naturel un acteur de plus en plus incontournable au sein de notre territoire. Nous collaborons avec de nombreux acteurs, locaux ou non, à la réalisation de projets divers et variés. Nos actions évoluent et de nombreux défis nous attendent. C'est ce qui a motivé les grands changements en termes de personnel avec, en 2018, l'engagement d'un nouveau directeur et d'un chargé de mission «Aménagement du territoire».

Enfin, le Parc naturel, c'est aussi et surtout vous, les citoyen(ne)s. Depuis longtemps, nous pouvons compter sur une équipe de bénévoles que je tiens à remercier. Si comme eux, vous souhaitez participer à la vie de votre Parc naturel, n'hésitez pas à nous rejoindre car c'est ensemble que nous arriverons à mieux connaître et protéger notre territoire et notre environnement. GAN, Apis jardins, bénévolat et autres, les possibilités sont nombreuses...



Frédéric Bertrand
Président du Parc naturel

SOMMAIRE

Zoom sur nos actions 2017.....	p. 3
Agriculture et Biodiversité, un défi territorial.....	p. 5
Le Blaireau d'Europe, merveilleux petit ours de nos campagnes.....	p. 8
Le GAN, Groupe Action Nature.....	p. 10
Le réseau des Éco-Jardins du Parc naturel Burdinale-Mehaigne.....	p. 11
Les pleurotes made in Braives.....	p. 12
Les délices d'Angélique.....	p. 13
Agenda 2018.....	p. 14



Parc naturel
BURDINALE
MEHAIGNE asbl

rue de la Burdinale 6
4210 Burdinne
Tél : 085/71 28 92
Fax : 085/71 01 47

admin.parcnaturelburdinne@skynet.be

Ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h à 15h30

www.burdinale-mehaigne.be
www.facebook.com/burdinale

Comité de rédaction : Frédéric Bertrand, Eric Boon, Amandine Degen, Dominique Delatte, Hadrien Gault, Thomas Genty, Sébastien Leunen.

Crédits photographiques : Marc Steichen (photo de couverture + © MS), Charles Andrew Vande Catsyne (© CAVC), Thierry Walot (© TW), Pierre-Yves Lenoir (© PYL), Georges Grosjean (© GG), Angélique Gouppy (© AG), Didier Goethals (© DG), Sébastien Leunen (© SL), Jean-Marie Poncelet (© JMP)

Illustrations : Mathieu Gillet (page 11) – Sébastien Jacqmin (page 5)

Editeur responsable : M. Frédéric Bertrand, Président de la Commission de Gestion, Rue Neuve, 24 - 4210 Burdinne.

Le journal du Parc naturel est distribué dans toutes les boîtes aux lettres des communes de Braives, Burdinne, Héron et Wanze. Il est également disponible sur simple demande à la Maison du Parc naturel ou téléchargeable sur notre site internet www.burdinale-mehaigne.be.

Zoom sur nos actions 2017

Nous vous présentons ici quelques actions importantes réalisées en 2017 pour vous donner une petite idée des missions du Parc naturel. Si vous êtes intéressés d'en savoir plus sur nos actions, notre rapport d'activités sera disponible sur notre site web durant le courant de l'année.

- Participation à la Journée d'Actions Chauves-souris

Aménagement d'un comble pour accueillir les chauves-souris dans une ferme à Bas-Oha en collaboration avec le Life Pays Mosan et Natagora.

- Installations de deux barrages à batraciens (à Oteppe et Braives) lors des migrations et aide pour le sauvetage

- Inventaire des berges favorables au Martin-pêcheur en partenariat avec le Contrat Rivière Meuse Aval

Nous accueillons et encadrons régulièrement des stagiaires et cette année, Antoine Goderniaux a pu inventorier les berges favorables au Martin-pêcheur le long de la Meuse.



- Continuité du suivi du Bruant proyer et des oiseaux des champs

Inventaire de la population de Bruant proyer durant la période de nidification grâce à un réseau d'observateurs bénévoles investis depuis de nombreuses années.

- Agir contre les espèces exotiques envahissantes

Collaboration avec la CLDR de Braives et réalisations d'inventaires avec les citoyens. Lutte contre des plantes invasives en appui du travail remarquable du Contrat Rivière Meuse-Aval. Sensibilisation et information via différents projets.

- Rédactions de dossiers de demandes de subsides pour la réalisation d'actions de préservation de la biodiversité

Plusieurs dossiers ont été acceptés (creusement de mares en faveur du Triton crêté, aménagements divers...).

- Lancement du réseau des Éco-Jardins du Parc naturel, «Les Apis jardins»

- Lancement du GAN, le Groupe Action Nature

(Plus de détails sur ces deux projets plus loin dans ce journal)

- De nombreuses actions sur le thème des arbres champêtres



Participation à la journée de l'arbre en partenariat avec les communes.

Le cycle du verger : un cycle de formation sur les arbres fruitiers. Une balade informative sur les haies indigènes. Une balade informative sur les saules et les arbres têtards. Gestion de différents vergers sur des terrains publics. Récolte de pommes et poires pour les faire transformer en jus, sirop et cidre. Une commande groupée de plus de 4000 arbres et arbustes indigènes et plus de 200 arbres fruitiers.

- Démarrage du projet Agriculture et Biodiversité dans le cadre du GAL (Groupe d'Action Locale)

Le projet GAL «Agriculture et Biodiversité» visant à améliorer l'accueil de la biodiversité dans la plaine agricole a commencé en mai avec l'engagement du chargé de mission, Hadrien Gallet. Vous pourrez en découvrir davantage sur le projet et les actions déjà menées dans la rubrique du journal qui y est consacrée.

Suivis ornithologiques de bandes aménagées par un réseau d'observateurs bénévoles dans le cadre du projet «Agriculture et Biodiversité».



- Organisation d'une formation Éco-Guides Composteurs en 8 séances

18 participants des 4 communes du Parc - partenariat avec la Maison de la Mehaigne et de l'Environnement Rural.



- Organisation de nos événements annuels

Pain Bière Fromage, Fête des Pommes et Poires, 10 marchés du terroir... Plus de 4000 visiteurs - de nombreux exposants - de nombreuses animations pour les petits et les grands - des informations...



- Plus de 30 activités proposées à l'agenda : promenades patrimoine et paysage, balades et ateliers cueillette sauvage, exposition de champignons, opération batraciens, balade botanique...



- La création d'un site ou application wiki : www.pnbm.be dédié à nos projets collaboratifs (GAN, Apis jardins...)

- Publication de la brochure «Le Parc naturel Burdinale-Mehaigne, une richesse d'habitats naturels et une flore diversifiée».

Cette brochure résume un vaste travail d'inventaire de la flore et des habitats du Parc naturel qui a débuté en 2012. Dans cette brochure, sont présentés les principaux milieux d'intérêt communautaire observés sur le Parc naturel : milieux protégés à l'échelle européenne car présentant une importance biologique majeure. Par exemple : milieux devenus rares, milieux répondant aux exigences d'une faune et d'une flore rares voire protégées, milieux rendant des services écosystémiques ... Une belle façon pour nous de vous faire découvrir et partager la richesse de notre territoire.



- De nombreuses remises d'avis d'urbanisme

- L'avancement du travail sur la future charte paysagère



Notre travail c'est également conseiller, aider, renseigner, informer, partager, participer à des réunions, rédiger des dossiers, répondre à des appels à projets, mettre en place des partenariats, communiquer... Bref, beaucoup de choses qui passent inaperçues mais qui sont nécessaires pour la réalisation de nos actions.

D'ores et déjà, nous pouvons vous annoncer que 2018 est, et sera, une année riche en projets divers et variés !

— Agriculture et biodiversité, un défi territorial ! —

Le projet «Agriculture et Biodiversité» a démarré avec l'engagement en mai 2017 d'Hadrien Gault, chargé de mission engagé à temps-plein sur le projet dans le cadre de la nouvelle programmation du GAL Burdinale-Mehaigne.



Le GAL Burdinale-Mehaigne

Le GAL, Groupe d'Action Locale Burdinale-Mehaigne rassemble dans un partenariat public-privé les acteurs du développement local. Avec ses partenaires, le GAL a défini sa nouvelle Stratégie de Développement Local à l'horizon 2021. Pour atteindre les objectifs fixés, plusieurs projets, financés par des fonds européens LEADER obtenus dans le cadre du Plan Wallon de Développement Rural 2014-2021, seront menés sur le territoire des communes de Braives, Burdinne, Héron et Wanze.

Ces projets sont :

Up'Citoyen, dont l'objectif est de favoriser la cohésion sociale en soutenant des initiatives citoyennes.

Développement d'une mobilité vélo pour le Pays Burdinale Mehaigne, dont l'objectif est de favoriser les déplacements quotidiens en mode doux.

Valorisation du Saule, dont l'objectif est de préserver le patrimoine naturel emblématique du territoire et développer les filières autour du saule.

Compétitivité des entreprises, efficacité énergétique et énergies renouvelables, dont l'objectif est de réduire l'empreinte écologique et de renforcer l'attractivité économique du territoire.

Et enfin, le projet **Agriculture et Biodiversité** qui vous sera présenté dans cet article. Ce projet est porté par le Parc naturel, partenaire du GAL.

Pour en savoir plus sur le GAL Burdinale-Mehaigne : www.pays-burdinale-mehaigne.be

Pourquoi un projet Agriculture et Biodiversité ?

N'avons-nous jamais entendu nos grands-parents nous dire que c'était mieux avant et que de leur temps, il y avait des papillons partout, des hirondelles et des alouettes à ne plus savoir les compter... Eh bien, nos grands-parents ont raison, la biodiversité se portait mieux avant et c'est particulièrement vrai pour les milieux agricoles. D'après le dernier rapport de l'État de l'Environnement Wallon, les populations d'oiseaux sont en forte régression et particulièrement les oiseaux des milieux agricoles. Entre 1990 et 2015, les effectifs des populations d'oiseaux des milieux agricoles ont diminués de 47% en Wallonie !

Le Bruant proyer, espèce emblématique du projet qui est représentée sur le logo, risque de disparaître de notre région si des efforts importants ne sont pas entrepris rapidement. Entre 1990 et 2009, on estime que les effectifs de cette espèce ont diminué de presque 90% en Wallonie. Le projet «Agriculture et Biodiversité» est né de ce constat et de cette inquiétude : la biodiversité des plaines agricoles est en danger.

Le territoire du GAL et du Parc naturel Burdinale-Mehaigne, situé en Hesbaye, est constitué de terres agricoles à plus de 80%. C'est pourquoi, il nous semblait primordial d'agir et tenter d'améliorer la situation à notre échelle locale. Pour cela, nous travaillons en partenariat avec les agriculteurs et d'autres acteurs du territoire et du monde agricole, comme par exemple les associations naturalistes, les chasseurs ou encore les communes.

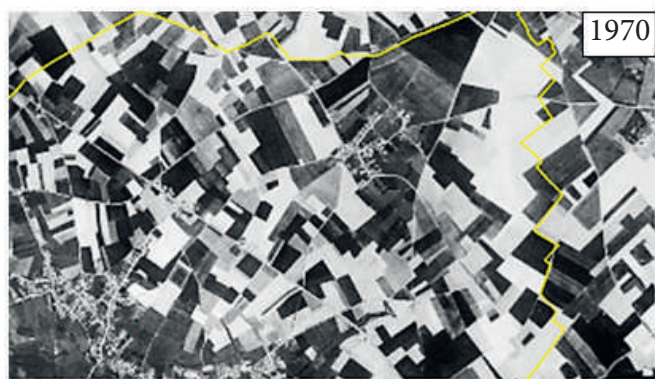
Les principales causes du déclin de la biodiversité en milieu agricole

De nombreux facteurs sont responsables du déclin de la biodiversité. L'activité humaine est, comme souvent, le problème principal.

Depuis très longtemps, nos paysages hesbignons sont essentiellement dédiés aux activités agricoles. Les cartes de Ferraris, réalisées vers 1770, montrent que déjà, à l'époque, le village de Tourinne (commune de Braives) était entouré de terres agricoles consacrées aux cultures. Le bocage n'était pas typique de nos paysages, cependant, les éléments du maillage écologique étaient plus nombreux. Dans les années '70, le remembrement est entré en jeu et a complètement modifié le paysage agricole. Le regroupement des terres et l'accroissement des parcelles ont induit une homogénéisation du paysage (comme le montre les photos ci-dessous) : diminution des zones de bordures, destruction des bords de champs, chemins de terre enherbés, haies, talus... Les conséquences de ce remembrement pour la biodiversité ont été catastrophiques.

Bien entendu, le remembrement n'est pas le seul responsable de cette diminution. L'agriculture intensive, combinée à l'utilisation de techniques ultraperformantes, est également responsable. L'usage des produits phytopharmaceutiques est aussi un réel problème qui a un impact négatif sur la disponibilité en ressources alimentaires. La modification des pratiques agricoles comme le fait de privilégier les céréales d'hiver aux céréales de printemps est problématique pour bon nombre d'oiseaux des champs.

La politique agricole a également une part importante de responsabilité. Les problèmes sont nombreux et il est temps d'agir et de soutenir les agriculteurs qui mettent en place des actions favorables à l'environnement. Bon nombre d'entre eux ne nous ont d'ailleurs pas attendu et nous comptons sur eux pour servir d'exemple et tenter de convaincre les autres



Les 3 grands objectifs du projet

Rendre les terres agricoles plus accueillantes pour la biodiversité !



Afin d'améliorer la capacité d'accueil du milieu agricole pour la faune, il est important d'agir simultanément sur deux aspects : le gîte et le couvert. Les animaux ont besoin d'un habitat dans lequel ils pourront trouver des abris, des sites de reproduction et de la nourriture en suffisance en fonction de leurs besoins. Le maintien des éléments du maillage écologique est donc important et il est aussi nécessaire de mettre en place d'autres aménagements. Cette diversité des aménagements est importante car toutes les espèces n'ont pas les mêmes exigences. Méthodes Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC), plantations de haies ou de buissons, maintien de tas de fumiers, maintien des céréales sur pied durant l'hiver... sont quelques solutions possibles qui seront mises en place.

Valoriser l'ensemble des services rendus par l'écosystème

Les écosystèmes peuvent rendre une multitude de services pour l'homme, c'est ce que l'on appelle les services écosystémiques: production de nourriture, régulation de l'eau, fourniture de bois, pollinisation ou encore dépollution des sols. Dans un milieu agricole intensif, issu du remembrement et donc uniformisé comme les plaines de Hesbaye, ces services sont réduits et mis de côté au profit de la seule production de denrées agricoles. Or, restaurer les écosystèmes et leurs fonctions peut avoir un impact positif sur de nombreux aspects. Par exemple, l'implantation des haies ou de bandes d'herbes peut réduire les risques d'érosion des sols et de coulées boueuses, améliorer l'accueil des auxiliaires de cultures, favoriser la petite faune des plaines... Il existe bien d'autres exemples de services écosystémiques.



Renforcer la cohésion sociale entre les citoyens et les agriculteurs



Acteurs majeurs de l'aménagement du territoire rural, les agriculteurs subissent le poids d'une perception sociale négative de la part du grand public. Ils sont souvent désignés comme responsables de la dégradation du milieu naturel, ce qui a pour conséquence de générer beaucoup de tensions au travail et des sentiments d'injustice. Quand ils sont interrogés sur la question, les agriculteurs soulignent la réglementation environnementale stricte dont ils dépendent et aussi leurs démarches volontaires pour la préservation de l'environnement. Enfin, ils mettent en avant la méconnaissance du métier d'agriculteur, qui conduit selon eux, aux généralités et amalgames. Pour sortir de cette spirale, il y a lieu de mieux faire connaître leur métier et médiatiser aussi les actions favorables à l'environnement entreprises par les agriculteurs. Nous souhaitons donc apporter de la visibilité à ces actions pour renforcer la cohésion sociale et encourager les initiatives favorables à la biodiversité.

Quelques actions concrètes réalisées

Notre chargé de mission a rencontré une quarantaine d'agriculteurs pour expliquer le projet qui est généralement favorablement accueilli. Chaque exploitation agricole est différente et il est réfléchi, en commun avec l'agriculteur, des aménagements qui pourraient être entrepris sur l'exploitation. Ces visites ont permis de conclure 9 nouveaux contrats de parcelles engagées en MAEC.

Une des premières actions mises en place durant la moisson a été le maintien de céréales qui sont restées sur le champ sans être récoltées afin de fournir habitat et nourriture pour les oiseaux durant la saison hivernale. Quatre agriculteurs ont mis cette action en place.



L'engagement des agriculteurs vers une démarche agroenvironnementale nécessite parfois des connaissances et informations techniques. Deux ateliers pratiques dédiés à l'agroenvironnement ont été organisés chez des agriculteurs expérimentés. Le but de ces ateliers est de faire partager la connaissance et de connecter les expériences entre agriculteurs.

Un autre volet du projet est de mesurer l'impact des aménagements réalisés sur la biodiversité. Les oiseaux des champs constituent pour cela un bon indicateur, reconnu à l'échelle européenne. Un réseau d'observateurs bénévoles s'est ainsi constitué cet automne et réalise déjà les premiers suivis des aménagements mis en place.

Enfin, un partenariat a été établi avec plusieurs chasseurs et naturalistes pour la pose et l'entretien d'agrains, réserves de graines mises à disposition des oiseaux durant la période hivernale. Des pièges photographiques sont installés afin de vérifier la fréquentation par les oiseaux et visiblement, cela fonctionne comme en témoigne la photo d'une bande de Perdrix grises ci-dessous.



En 2018, « Récolter les non-récoltés »

Une journée de glanage sera organisée en collaboration avec Camille Englebert, chargée de mission pour le projet GAL UP'Citoyen. Le glanage consiste en la récolte de denrées tout à fait comestibles laissées sur la parcelle. Les objectifs de cette journée qui se déroulera à la fin de l'été sont la réduction du gaspillage alimentaire, la valorisation de denrées alimentaires hors-normes et bien sûr la cohésion sociale entre agriculteurs et grand public. À vos agendas ! Le glanage, c'est légal, gratuit et anti-gaspi !

Bien d'autres choses seront organisées dans le cadre du projet et nous ne manquerons pas de vous tenir au courant d'une manière ou d'une autre.

**Le projet vous intéresse,
vous avez des questions, vous souhaitez participer...**

**Merci de contacter Hadrien Gaultet
Chargé de mission «Agriculture et Biodiversité»
rue de la Burdinale 6 – 4210 Burdinne
085/71 28 92**

agriculture.parcnaturelburdinne@proximus.be

**Suivez le projet sur la page Facebook :
www.facebook.com/agribiodiversite/**

Le Blaireau d'Europe, petit ours de nos campagnes



- Il y a deux ans, j'ai découvert un terrier de blaireau à un endroit où je n'imaginais jamais pouvoir en observer un. Je ne connaissais pas bien cet animal puisqu'il est essentiellement nocturne et crépusculaire. J'avais donc envie d'en apprendre plus sur cette espèce si attachante et magnifique.

La première fois que je l'ai observé, j'ai pu constater à quel point il pouvait être curieux et relativement peu farouche si on ne bougeait pas. Il s'est approché à moins de 2 mètres de moi avant de se retourner et reprendre son chemin. Si nous avions le pouvoir de parler avec les animaux, j'aurais aimé lui demander : «Mais qui es-tu donc petit ours ?». Je pense qu'il m'aurait très certainement expliqué ce qui suit.

- Tu m'appelles petit ours et on me le dit souvent mais je ne suis pas de la même famille. Il est vrai que ma démarche particulière, empreinte de balourdise, et mes petites oreilles rondes peuvent te faire penser à un ours en miniature, mais je fais pourtant partie de la famille des mustélidés comme la fouine, le putois ou encore la loutre. Je possède les mêmes couleurs que le panda ce qui me vaut parfois le surnom de «panda de nos forêts». Je suis assez costaud et massif, pesant généralement une bonne douzaine de kilos, et à l'automne je peux même atteindre les 20kg. Je suis court sur pattes (30 cm au garrot) et du museau au bout de la queue, je mesure de 95 à 100 cm. Je suis myope mais ma vue est adaptée à la vie nocturne. Par contre, je possède une très bonne ouïe et j'ai surtout un sens de l'odorat hyper développé.

Guidé par ce dernier, le museau toujours au sol, je parcours en zigzag forêts et campagnes à la recherche de nourriture. Omnivore au comportement opportuniste, j'ai une prédilection pour les vers de terre mais j'aime aussi les limaces, les insectes, les grenouilles, les taupes, les rongeurs... Il m'arrive aussi d'être charognard. J'apprécie également les végétaux de toutes sortes, les fruits et les baies. Je raffole du raisin que j'écrase avec mes pattes et mords à pleines dents. J'apprécie aussi les épis de maïs, ce qui n'a pas de quoi charmer les agriculteurs. En effet, bien que le maïs soit robuste, il ne résiste pas souvent à mon passage. Malgré les quelques dégâts que nous pouvons parfois causer à vos cultures et vos pelouses, nous vous rendons aussi de bien nombreux services sans que vous vous en rendiez compte.

Houlà, le temps passe si vite ! La nuit est presque terminée et je vais devoir rejoindre mon terrier. Je l'ai creusé, non loin d'ici, dans un talus boisé, mais il m'arrive aussi de le creuser proche d'une haie, d'un fourré... Il me faut des sols meubles et j'ai une préférence pour les terrains en pente qui me permettent d'évacuer plus facilement les terres lorsque j'effectue mes travaux de terrassement. Je dis bien «terrassement» car si vous aviez l'occasion de rentrer dans nos terriers, vous pourriez découvrir nos véritables chefs-d'œuvre d'architecture souterraine !

Pourvu bien souvent de plusieurs entrées, 3 à 10 en moyenne et parfois plus de 50, mon terrier est énorme

et peut compter plus de 100 m de galeries, savamment établies. En leur centre, se trouvent une ou plusieurs sortes de grandes chambres où l'on passe souvent de longues journées blottis en famille sur une épaisse litière d'herbes sèches, de feuilles mortes et de mousse. Ah oui, je ne te l'ai pas dit mais je ne vis pas seul. Nous vivons en clans constitués généralement de 5 à 8 adultes et aussi des jeunes. Un peu maniaque de la propreté, j'aménage mon terrier plusieurs fois par an, creusant de plus en plus profond, et la terre meuble que j'extrait à reculons s'amoncelle à la sortie. Bien souvent, tu trouveras d'importantes quantités de terre à l'entrée de mon terrier. Tu pourras également observer une sorte d'entonnoir caractéristique dû à mon passage régulier au même endroit.



En dehors de mon terrier, je laisse d'autres traces de mon passage. Tu pourras peut-être trouver quelques longs poils (appelés soies), blancs à la racine, noirs au milieu et clairs au bout. Tu verras aussi certainement des coulées, sortes de chemins qui se forment à force d'emprunter les mêmes passages. Si le sol est boueux, tu pourras aussi facilement repérer mes empreintes caractéristiques. Contrairement au chien ou au renard, je possède 5 doigts et de grandes griffes

qui me sont bien utiles pour creuser. En parlant du renard, lui, et quelques lapins, sont souvent cohabitants de mon terrier.



Le jour se lève, je vais retourner dans ma tanière et j'espère que tu reviendras me dire bonjour. Un petit conseil, si tu veux me voir avec ma famille, viens au crépuscule, et cache toi près d'un tronc ou d'une souche à proximité de mon terrier (pas trop près). Fais aussi attention au sens du vent. Si tu es dans le mauvais sens, tu ne verras pas le bout de notre nez ! Sois patient, tu verras que nous sommes de nature plutôt prudente et timorée lorsqu'on sort de notre terrier. On prend notre temps, on s'accoutume aux bruits, aux odeurs, on renifle ci et là, avant de réellement sortir de notre trou. Et là, c'est le moment agréable de la journée, où tu pourras nous observer en train de nous gratter, de nous ébrouer, nous toiletter mutuellement, avant de repartir pour de longues heures à la recherche de nourriture.

- J'espère te revoir aussi mon ami blaireau et je te dis à bientôt. J'invite les lecteurs à nous faire part de leurs observations naturalistes en nous contactant par mail : admin.parcnaturelburdinne@skynet.be ou en les encodant sur <http://burdinne.observations.be/>



Le GAN, Groupe Action Nature



GAN, quèsaco ?

Le GAN est né d'une volonté commune, émanant d'associations mais aussi de citoyen(ne)s, d'agir ensemble pour conserver la nature sur notre territoire Burdinale-Mehaigne. Nous visons donc prioritairement les communes constitutives du Parc naturel que sont Braives, Burdinne, Héron et Wanze. Le GAN agit également dans des zones voisines proches du territoire du Parc en accord avec les associations locales car la biodiversité et le maillage écologique ne s'arrêtent pas aux frontières du Parc naturel.

Le Groupe Action Nature se donne pour mission d'agir en menant à bien des actions, existantes ou nouvelles, ayant pour but la conservation de la nature :

- Gestions de sites «naturels»
- Réalisation d'inventaires biologiques
- Balades, guidances, animations...
- Aménagements en faveur de la nature (plantation d'arbres champêtres, création de mares, fabrication et placement de nichoirs...)
- Gestion d'espèces exotiques envahissantes
- Aide à la concrétisation d'actions proposées par les citoyens
- Autres (photographies...)

Un an déjà !

Le GAN a été lancé le 6 mars 2017 et déjà quelques activités ont été proposées par différents partenaires.

18 chantiers de gestion dont une balade ornithologique ont été proposés. Ils ont visé 7 sites sur le Parc naturel : la Réserve Naturelle Communale de la Quiétude à Fallais, l'ancienne carrière de Pitet à la butte Saint-Sauveur, une ancienne glacière du château de Pitet, les bras morts de la Mehaigne à Fumal, la Réserve Naturelle Communale de Hannêche (Burdinne), la Réserve Naturelle Domaniale de Hosdent, une Wateringue à Ciplet.

Sur les communes limitrophes du Parc naturel, 3 sites ont été visés par des chantiers: la plaine agricole de Wasseiges-Acosse, les étangs de Boneffe et la Réserve Naturelle Domaniale de Sclaigneaux.

Différents travaux ont été proposés comme des

restaurations de mares avec coupes des ligneux, des arrachages de massettes à larges feuilles refermant les mares, des fauches tardives de prairies maigres avec ramassage des foin, des chantiers de lutte face aux espèces végétales exotiques envahissantes, des plantations de haies...

Les chantiers sont aussi des moments conviviaux où l'on rencontre des gens passionnés. Et, même si on n'a aucune compétences en matière de nature, tout le monde est le bienvenu ! C'est aussi une occasion d'aborder son environnement autrement, d'en apprendre davantage sur la nature, de découvrir des sites naturels proches de chez soi et d'agir concrètement pour la faune et la flore sauvages locales !

Nous comptons sur vous et la nature a besoin de vous...

Le GAN est ouvert à celles et ceux qui souhaitent participer à la vie du territoire, et plus particulièrement à des projets de conservation de la nature. Pour savoir comment devenir membre du groupe et être au courant des actions proposées, contactez le Parc naturel : milieu.parcnaturelburdinne@skynet.be ou au 085/71 28 92.

Nous vous invitons également à consulter le site Internet : www.pnbm.be/gan

Être membre du GAN, c'est gratuit et ça n'engage à rien car vous participez aux activités que vous souhaitez.

INVITATION A TOUTES ET TOUS

Rejoignez-nous pour fêter le premier anniversaire du GAN.

Le mercredi 18 avril 2018 à 20h, un an après le lancement du Groupe Action Nature, une réunion est proposée en soirée dans les locaux de la Maison du Parc naturel à Burdinne. L'objectif : faire le bilan de cette 1ère année de gestion, recueillir les attentes, les propositions des membres pour dynamiser et améliorer le fonctionnement. Aussi, toute personne souhaitant découvrir le GAN est la bienvenue à cette occasion !

Réservations souhaitées au 085/71 28 92 ou par mail à [l'adresse admin.parcnaturelburdinne@skynet.be](mailto:admin.parcnaturelburdinne@skynet.be)

Les Apis jardins, le réseau des Éco-Jardins du Parc naturel Burdinale-Mehaigne



Les jardins privés occupent un espace important au sein du territoire du Parc naturel Burdinale-Mehaigne. En adoptant une gestion écologique et en effectuant des aménagements pour accueillir la faune et la flore, votre jardin «naturel» deviendra un véritable refuge dans lequel vous pourrez observer une biodiversité surprenante.

N'importe quel terrain, petit ou grand, déjà aménagé ou non, qui est situé sur le territoire des communes du Parc naturel Burdinale-Mehaigne peut devenir un Apis jardin. Que vous soyez un particulier, une association, une école, une entreprise, tout le monde peut rejoindre ce réseau ! Actuellement, le réseau réunit déjà plus de 50 membres et est constitué de jardins très variés à tous points de vue. Pour participer à ce projet qui nous tient à cœur, il suffit d'adhérer à la charte «Les Apis jardins» en respectant quelques points :

1. Prendre soin de la biodiversité et de sa santé en pratiquant un jardinage écologique et donc, ne plus utiliser de produits phytosanitaires et autres biocides de synthèse.
2. Lutter, dans la mesure du possible, contre les espèces exotiques envahissantes présentes au jardin et ne pas en introduire.
3. Privilégier les végétaux indigènes et mellifères.
4. Réserver au minimum 10% de la superficie de son terrain pour favoriser la faune sauvage et les auxiliaires (tels les carabes, coccinelles ...).
5. Appliquer au moins 3 actions supplémentaires dans une liste proposée. Certains points sont vraiment très simples comme prendre le temps d'observer !

Que cela ne vous effraie pas, intégrer le réseau, est à la portée de tous ! Et c'est aussi une occasion d'en apprendre davantage grâce aux ateliers «Les Apis jardins» qui sont proposés, le prêt de livres sur le jardin naturel, les échanges entre membres via un groupe Facebook, des conseils donnés par l'équipe du Parc...

Avec votre aide, nous pouvons tous ensemble constituer un véritable réseau d'Apis jardins. En participant à ce projet, vous contribuez concrètement à la conservation de la nature au sein de notre beau territoire.

Alors, si ce projet vous intéresse et si vous souhaitez faire un geste pour la nature, l'environnement et la biodiversité, nous vous invitons à prendre contact avec le Parc naturel qui se fera un plaisir de vous informer.

Pour en savoir plus sur le projet, devenir membre du réseau ou prendre connaissance de la charte, rendez-vous sur :

www.pnbm.be/apisjardins

ou contactez-nous à l'adresse suivante
admin.parcnaturelburdinne@skynet.be - 085/71.28.92

Ce projet est issu d'une belle collaboration entre le PCDN de Braives, les communes de Braives, Burdinne, Héron, Wanze et le Parc naturel Burdinale-Mehaigne.



Les pleurotes made in Braives

Fin 2017, je me suis rendu dans un magasin du territoire où des producteurs locaux étaient présents pour nous faire déguster leurs produits. Il y avait vraiment de très bonnes choses à découvrir, dont une nouveauté : des pleurotes made in Braives ! Ni une ni deux, je me procure un paquet de ces champignons et je rentre à la maison. Je lance la cuisson, passe à table et me régale. Il n'en fallait pas plus pour me donner l'envie de discuter avec Laurence Limbort, afin d'en savoir un peu plus sur cette production locale et originale.



un avenir proche en aménageant une autre partie des bâtiments de la ferme.



Les pleurotes sont des champignons relativement peu exigeants qui se développent très bien sur la paille qui ne manque pas à la ferme. La paille est préparée etensemencée, puis le mélange est introduit dans des grands sacs qui sont placés dans la cave, à l'obscurité pour la phase d'inoculation et ensuite à la lumière pour la phase de fructification. Quelques temps plus tard, la récolte peut s'effectuer. Le mélange de paille contenu dans les sacs de culture retourne ensuite dans les champs pour servir de compost. La boucle est bouclée ! C'est donc un produit local 100% made in Braives à consommer sans modération.

En ce début d'année, je me rends donc à la ferme Limbort. Le bâtiment, situé dans le village de Braives, est une magnifique ferme en carré datant du 14^{ème} siècle. La ferme appartient à la famille depuis longtemps déjà et Laurence a décidé de reprendre les activités de la ferme pour continuer à la faire vivre et évoluer.

Depuis quelques temps, comme d'autres agriculteurs, la famille Limbort diversifie les sources de revenus au niveau de la ferme. C'est ainsi qu'un gîte de grande capacité et parfaitement équipé a été créé. Ce gîte permet d'accueillir des groupes allant de 20 à 79 personnes pour des weekends, des séminaires, des formations...

En plus de cela, Laurence s'est lancée dans la réalisation d'un projet personnel qui lui tenait à cœur, la culture des pleurotes. Laurence est ingénieure agronome de formation et s'est spécialisée en phytopathologie d'où ses connaissances approfondies en mycologie. Intéressée par la culture de champignons, Laurence s'est ensuite formée chez PermaFungi, une société spécialisée dans la culture de pleurotes sur marc de café. Une fois toutes les cartes en main, l'aventure a pu commencer et elle n'est pas prête de se terminer.

Actuellement, la production des pleurotes se fait dans des caves jusqu'alors inoccupées de la ferme. Mais Laurence envisage de quadrupler sa production dans

Pour consommer les pleurotes, Laurence vous conseille de les émincer dans le sens de la longueur. Ensuite, les cuire à sec et ajouter de l'huile ou du beurre en fin de cuisson. Assaisonnez à votre goût et bon appétit ! Les plats les plus simples sont souvent les meilleurs et nous vous conseillons l'omelette aux pleurotes.



Vous pouvez acheter les pleurotes de la ferme Limbort, au Proxy Delhaize de Braives ou les mercredis matin sur le marché de Couthuin et les mercredis soir sur le marché de Braives à l'échoppe de Cartuyvels Garden.

En savoir plus :

www.fermelimbort.be

Ferme Limbort, rue Nouvelle 6 – 4260 Braives

Llimbort@hotmail.com – 0483/12 33 15

Les délices d'Angélique

Vous l'aurez certainement déjà rencontrée sur le territoire, dynamique et passionnée, Angélique ne passe pas inaperçue en proposant un produit presque inconnu jusqu'ici : les baies de Goji.

Habitant le territoire du Parc naturel, dans le petit village de Marneffe, Angélique et son compagnon, Rudi, cultivent des plantes de baies de Goji et des framboisiers.



Angélique s'est intéressée aux baies de Goji pour leurs bienfaits révélés par plusieurs études scientifiques : lutte contre le cancer, antioxydant puissant, protection du foie, des reins et des organes de la vision, stimulation du système immunitaire, ralentissement du vieillissement neurologique, diminution de la fatigue, diminution du stress... Pour Angélique, les baies de Goji sont de véritables baies miracles particulièrement riches en oligo-éléments et en vitamines.

Au cours de sa formation en agriculture biologique, Angélique a constaté que personne, à sa connaissance, ne cultivait le Goji en Belgique, qui est originaire de Chine. A partir de baies bio achetées dans le commerce, Angélique a donc relevé le défi : les cultiver et les multiplier d'abord en pots et ensuite en pleine terre... et le défi a été concluant ! «C'est une plante rustique, facile à cultiver, qui demande peu d'entretien, se conduit facilement et s'adapte très bien à nos conditions climatiques» explique Angélique. Actuellement, elle a plus de 1000 pieds sur son terrain.



Parallèlement, aux cultures de baies de Goji, des framboisiers sont aussi cultivés sur le terrain. Ce sont toutes deux des cultures offrant une longue période de récolte, assez bien étalées au fil de la saison, permettant aux producteurs de proposer des fruits frais de juin jusqu'aux premières gelées. Ces deux espèces sont cultivées en ligne pour plus de facilité pour la récolte qui se fait à la main (et avec patience !).

Angélique cultive de façon tout à fait biologique, sans intrants extérieurs et dans le respect de l'environnement. Elle essaie autant que possible de profiter de la nature pour améliorer sa culture : lutte contre les pucerons grâce aux larves de coccinelles, couverture du sol, préparations et purins à base de plantes récoltées dans son jardin...

Les baies peuvent se manger fraîches au fur et à mesure de la saison, comme cure de vitamines. On peut aussi les conserver en les faisant sécher ou en les transformant. Angélique et Rudi possèdent un atelier de transformation et une pièce de séchage afin de sécher les fruits dans les meilleures conditions pour éviter qu'ils ne perdent trop en nutriments.

Toute une série de produits dérivés sont proposés : confitures, fruits secs, liqueurs... Et, comme son compagnon est également chocolatier de formation, ils ont lancé les barres de chocolat noir au Goji.



Des projets, Angélique en a encore d'autres, comme celui de développer une petite production de miel en pratiquant une apiculture respectueuse de l'abeille et de ses besoins. Elle possède deux ruches et espère bien agrandir son rucher petit à petit. Pour rendre son terrain plus accueillant encore, elle a déjà commencé à planter une cinquantaine d'arbustes indigènes et mellifères et compte bien en planter davantage l'an prochain ! Angélique ne s'est pas installée par hasard sur le territoire du parc. Elle aimerait par le biais des abeilles, transmettre et essaimer sa passion pour la nature.

En espérant que cet article vous donne envie de mieux connaître le Goji, venez rencontrer Angélique qui est présente lors des marchés de Burdinne et Wanze, ou également à son petit magasin chez elle, ouvert tous les samedis de 14h à 18h (9 rue Hébrêt à 4210 Marneffe).

En savoir plus :
<http://www.goji-belge.be/>

Agenda 2018

Il se peut que d'autres activités viennent s'ajouter à celles proposées ici. N'hésitez donc pas à visiter l'agenda de notre site Internet pour découvrir si d'autres activités sont prévues. Nous communiquerons également via notre page Facebook. Nous vous invitons également à prendre connaissance de l'agenda du Groupe Action Nature du territoire du Parc naturel www.pnbm.be/gan.

Sauf mention contraire, l'inscription aux activités se fait au 085/71 28 92 ou admin.parcnaturelburdinne@skynet.be

MARS

SAMEDI 10 MARS CYCLE DU VERGER - LES TAILLES DE FORMATION ET D'ENTRETIEN

Venez découvrir les tailles de formation et d'entretien des jeunes arbres à haute-tiges plantés il y a 10 ans dans le verger conservatoire de Burdinne.

Rdv à 9h30 (fin prévue à 13h) au verger conservatoire de Burdinne, rue de la Burdinale 6, 4210 Burdinne.

Animateur : Thomas Genty.

Inscription obligatoire (groupe limité à 15 personnes).

SAMEDI 10 MARS

«LA NUIT DE LA CHOUETTE»

Partez à la découverte des rapaces nocturnes de nos campagnes. Exposé et sortie nocturne.

Rdv à 19h30, à la Maison du Parc naturel, rue de la Burdinale 6 à 4210 Burdinne.

Guides : Frédéric Bertrand et Didier Goethals.

En collaboration avec la Régionale Hesbaye Médiane et la section CNB Burdinale-Mehaigne.

Inscription obligatoire (groupe limité à 40 personnes).

DIMANCHE 11 MARS OPÉRATION BATRACIENS!

Venez aider les batraciens à traverser la route pour qu'ils regagnent en sécurité la mare où ils sont nés (vidange des seaux, identification et visite du site).

Rdv à 9h (fin prévue à 10-11h) au barrage d'Oteppe, rue de la Burdinale à 4210 Oteppe (parking du Vieux Bruxelles, près de la pêcherie de l'Hirondelle).

Animateur : Frédéric Bertrand

En collaboration avec la section CNB Burdinale-Mehaigne.

MERCREDI 21 MARS LE CYCLE DE L'EAU ET LA TOILETTE SÈCHE

Soirée découverte sur les toilettes sèches compostables : une alternative écologique pour préserver l'eau et les sols, pour respecter les cycles de l'eau et de l'azote, pour diminuer notre consommation d'eau potable et pour nourrir la terre. Informations, exposition et conférence animées par Claude Dopagne, engagé dans la promotion d'une gestion responsable de l'eau depuis de nombreuses années.

Rdv à 20h (accueil à partir de 19h30) à la Ferme de la Grosse tour, rue de la Burdinale 6, 4210 Burdinne.

Activité organisée en collaboration avec le Contrat Rivière Meuse Aval et affluents, Les Amis de la Terre, et le projet GAL Up'citoyen dans le cadre des «Journées Wallonnes de l'Eau» (du 15 mars au 30 mars).

Programme complet des JWE sur www.meuseaval.be.

Inscription souhaitée.

SAMEDI 31 MARS

LA BURDINALE, UNE VALLÉE AU SEIN DE LA HESBAYE

Le groupe partira à la découverte d'une vallée atypique en Hesbaye, la vallée de la Burdinale. Nous observerons la diversité des milieux qui l'entoure et la biodiversité qui y est présente.

Guide : Eddy Pirnay.

Rdv : à 9h (fin prévue à 12h30), devant l'entrée «fournisseurs» du Centre pénitentiaire, rue du Sart 11 à 4210 Marneffe. Activité organisée en collaboration avec le Contrat Rivière Meuse Aval et affluents et la commune de Burdinne dans le cadre des «Journées Wallonnes de l'Eau» (du 15 mars au 30 mars). Programme complet des JWE sur www.meuseaval.be.

Inscription obligatoire à l'administration communale de Burdinne 085/51 97 10 (groupe limité à 15 personnes)

SAMEDI 31 MARS

CYCLE FRUITIER : GREFFAGE D'ARBRES FRUITIERS.

Approche des différentes techniques de greffages d'arbres fruitiers (pommiers, poiriers, noyers).

Rdv à 9h30 (fin prévue à 12h30), à la Maison du Parc naturel, rue de la Burdinale 6 à 4210 Burdinne.

Animateurs : Henri Wégria et Thomas Genty.

Inscription obligatoire (groupe limité à 15 personnes).

AVRIL

DIMANCHE 8 AVRIL

ATELIER SPIRALE AROMATIQUE (APIS JARDINS)

Un atelier spirale aromatique vous inspire? Après les buttes en permaculture, la démarche suivante se doit d'être la spirale aromatique. Du choix de l'emplacement et des pierres de parement, il s'agit ici de créer les biotopes pour une grande diversité de plantes aromatiques qui attireront abeilles et autres insectes butineurs au jardin pour ensuite apporter le bonheur aux papilles... Vous souhaitez en apprendre davantage sur la création d'une spirale aromatique, venez nous rejoindre pour un atelier gratuit des Apis jardins.

Rdv à 10h (fin prévue à 16h), rue de la Motte 23, 4260 Ville-en-Hesbaye.

Guide : Pierre-Yves Lenoir.

En collaboration avec PCDN de Braives.

Inscription obligatoire (groupe limité à 10 personnes).

Prévoir pique-nique (potage offert).

MERCREDI 18 AVRIL

INVITATION DU GROUPE ACTION NATURE : 1 AN APRES

Un an après le lancement du Groupe Action Nature, nous vous invitons à une réunion pour faire le bilan de cette 1ère année de gestion, recueillir les attentes et les propositions des membres pour dynamiser et améliorer le fonctionnement du groupe. Aussi, toute personne souhaitant découvrir le GAN est la bienvenue à cette occasion !

Rdv à 20h, à la Maison du Parc naturel, rue de la Burdinale 6 à 4210 Burdinne..

Animateurs : Parc Naturel Burdinale-Mehaigne et partenaires.

Inscription obligatoire.



SAMEDI 21 AVRIL UNE APRÈS-MIDI À HUCCORGNE

Connaissez-vous le bois de Taille-Gueule, le Moulin de Huccorgne, le joli village de Chénia ? Venez découvrir cette belle promenade qui se terminera par une visite au gîte «Le Chénia». Chaussures de marche et vêtements adaptés au temps.

Rdv à 14h (fin prévue à 18h) à l'école communale, le long de la route de l'état à 4520 Huccorgne.

Guide : Annie Wildemeersch.

Inscription souhaitée.

SAMEDI 28 AVRIL BALADE GÉOLOGIQUE ET BOTANIQUE

Découvrez les particularités géologiques d'un des hameaux de Wanze, Java, et plus particulièrement les activités historiques d'extraction minière. En parallèle vous aurez un aperçu de la flore forestière des bois de la vallée de la Meuse.

Rdv à 9h30, rue Nestor Evrard, Java 4520.

Guides : Henri Wégria et Thomas Genty.

Inscription souhaitée.

DIMANCHE 29 AVRIL LA CUEILLETTE DE PRINTEMPS

Venez (re)découvrir les vertus des plantes sauvages comestibles et apprendre à les reconnaître. Touchez, goûtez, cueillez et apprenez aussi à les cuisiner grâce à des petites recettes simples. Au programme : promenade découverte-cueillette et atelier cuisine.

Rdv à 9h30 (fin prévue à 16h), à la Maison du Parc naturel, rue de la Burdinale 6 à 4210 Burdinne.

Guides : Marc Clignez et Amandine Degen.

En collaboration avec la Maison de la Nature et des Sciences de Huy (dans le cadre des 24 h naturalistes).

Inscription obligatoire (groupe limité à 10 personnes).

MAI

MARDI 1^{ER} MAI AUBE DES OISEAUX

C'est tôt le matin que les oiseaux chantent... osez sauter du lit pour entendre le concert des oiseaux qui se réveillent!

Rdv à 7h à la Place Joseph Wauters, 1 à 4210 Marneffe.

Guide : Jean-Marie Colas.

En collaboration avec la Régionale Natagora Hesbaye médiane.

Inscription obligatoire et annulation en cas de pluie.

MARDI 1^{ER} MAI AUBE DES OISEAUX

Balade matinale d'initiation à la reconnaissance des chants d'oiseaux des bois et des champs.

Rdv à 7h, à l'école communale, le long de la route de l'état à 4520 Huccorgne.

Guide : Yvon Leruth.

En collaboration avec la Régionale Natagora Hesbaye médiane.

Inscription obligatoire et annulation en cas de pluie.

DIMANCHE 27 MAI FAIRE UNE BUTTE EN AGRO-ÉCOLOGIE (APIS JARDINS)

La butte en mode agro-écologie avec Angelo Proto, un adepte de Pierre Rabhi, qui viendra comme l'an dernier nous enseigner l'art d'élever les légumes sur une butte en cultures associées. Un vrai pédagogue né et passionné, les mains dans la terre, il nous partagera son savoir.

Rdv à 10h (fin prévue à 16h),
rue de Dreye 3 4260 Fallais.

Guide : Angelo Proto.

En collaboration avec le PCDN de Braives.

Inscription obligatoire (groupe limité à 10 personnes) et annulation en cas de pluie.

Prévoir pique-nique.

JUIN

SAMEDI 9 JUIN BALADE BOTANIQUE

Découverte de la flore des milieux carriers dans la vallée calcaire de la Mehaigne.

Rdv à 9h30 au Château Féodal de Moha, rue Madot 98 à 4520 Moha.

Guide : Thomas Genty.

DIMANCHE 10 JUIN BALADE PATRIMOINE ET PAYSAGE : BURDINNE ET LAMONTZÉE

Nous vous donnons rendez-vous au siège de la Maison du Parc, la Ferme de la Grosse Tour à Burdinne pour une balade patrimoine et paysage. Après avoir traversé une partie de l'openfield villageois, nous redescendrons vers les prairies humides de Lamontzée, village qui conserve encore quelques beaux spécimens de maisons et de fermes construites en colombage.

Rdv à 14h à la Maison du Parc naturel, rue de la Burdinale 6 à 4210 Burdinne.

Guide : Jacques Verstraeten.

En collaboration avec le Patrimoine du Pays Mosan.

Inscription souhaitée.

DIMANCHE 24 JUIN ATELIER MUR EN PIERRE SÈCHE

Délimiter des espaces au jardin tout en apportant une diversité d'abris aux insectes, arachnides et tritons, tel est le thème de cet atelier. Rien de tel que de construire un mur en pierre sèche. Vous souhaitez en apprendre davantage sur la création d'un mur en pierre sèche, venez nous rejoindre pour un atelier gratuit des Apis jardins.

Rdv à 10h (fin prévue à 16h), rue de la Motte 23 - 4260 Ville-en-Hesbaye.

Guide : Pierre-Yves Lenoir.

En collaboration avec le PCDN de Braives.

Inscription obligatoire (groupe limité à 10 personnes).

Prévoir pique-nique.

JUILLET

DIMANCHE 15 JUILLET BALADE PATRIMOINE ET PAYSAGE : VINALMONT ET WANZOUL

Les deux villages de Vinalmont et de Wanzoul, ont eu un destin paroissial commun. De par leur position à la limite du plateau hesbignon et des vallées de la Meuse et de la Mehaigne, ils présentent un paysage très diversifié. L'habitat, façonné par une exploitation précoce de la pierre, donne à ces deux villages leur identité architecturale.

Rdv à 14h à l'église de Vinalmont, rue de Wanzoul à 4520 Wanze.

Guide : Jacques Verstraeten.

En collaboration avec le Patrimoine du Pays Mosan.

Inscription souhaitée.

AOÛT

SAMEDI 25 AOÛT NUIT DES CHAUVES-SOURIS

Soirée de sensibilisation à la protection des chauves-souris.

Plus de renseignements dans notre prochain journal ou sur notre site internet.

**Nos grands événements
en dernière page de ce journal**

WEEK-END PAIN BIÈRE FROMAGE 18 et 19 août 2018



Boulangers, brasseurs, fromagers seront présents pour mettre en valeur leurs produits. Animations pour les enfants.
Rdv : Samedi de 15h à 22h et dimanche de 11h à 20h à la Maison du Parc naturel, rue de la Burdinale 6 à 4210 Burdinne.

JOURNÉE DES POMMES & POIRES 21 octobre 2018



Exposition et identification de fruits. Conseils sur les variétés, la plantation, les haies et les ligneux champêtres. Conférences et animations. Vente de fruits d'anciennes variétés, jus, cidre, sirop de pommes et poires...

Rdv de 13h30 à 18h au Moulin de Ferrières, rue Close 12 à 4217 Héron.

Activité organisée en collaboration avec la Commune de Héron.

LES MARCHÉS LOCAUX

Le marché du terroir de Burdinne : les vendredis 2 mars, 6 avril, 4 mai, 1 juin, 6 juillet, 3 août, 7 septembre, 5 octobre et 9 novembre de 16h à 21h à la Maison du Parc naturel, rue de la Burdinale 6 - 4210 Burdinne.

Le marché de Noël se déroulera le vendredi 7 décembre de 16h à minuit.

Le marché local de Braives : tous les mercredis après-midi de 15h à 19h à l'ancienne gare de Braives.

Le Petit Marché de Couthuin : tous les mercredis matins de 9h à 13h sur la Place communale de Couthuin.

Le marché de Wanze : tous les vendredis de 14h à 19h sur la Place Faniel.

DEVENEZ MEMBRE

Vous bénéficierez de l'accès aux formations, d'un prix modéré pour la plantation de haies indigènes et de fruitiers...

Versez votre cotisation annuelle par virement au compte BE82 0682 0910 7068 de la Maison du Parc naturel rue de la Burdinale, 6 à 4210 Burdinne Communication : vos coordonnées complètes.

(Bulletin de virement joint dans ce journal). Membre adhérent : 10 euros / Étudiant ou pensionné : 5 euros.

DEVENIR BÉNÉVOLE AU PARC NATUREL

Si le territoire du Parc naturel Burdinale-Mehaigne et les projets que nous menons à bien vous intéressent, nous vous invitons à nous rejoindre et devenir bénévole. Ainsi, vous participerez à la vie de votre territoire et vous jouerez un rôle important dans la bonne réalisation de différents projets du Parc.

Contactez-nous pour en savoir plus sur les possibilités de bénévolat.

